

Ce circuit sillonne le périmètre du site Natura 2000 du **Magot en longeant l'Auxance de La Fricrière au Porteau** et en traversant à de multiples reprises les cours d'eau qui font la richesse écologique du site : **le Magot, le ruisseau la Coursaudière et l'Auxance.**

P Du parking sommairement aménagé sur un espace herbeux, la randonnée commence en empruntant ce petit sentier ombragé jusqu'à un croisement.

A droite, un beau chemin, au bout duquel vous remarquerez une mare, nous mène à **la Fricrière.**

A la **Fricrière**, prendre à droite les petits chemins ombragés qui vous conduisent au ruisseau de la **Coursaudière** traversé par une passerelle et rejoindre le hameau du **Cormenier.**

A la sortie du hameau prendre à gauche un petit sentier et rejoindre **l'Auxance** que l'on traversera sur des caillebotis (passage humide en hiver).

Rejoindre la D121 et restez prudemment sur le côté avant d'emprunter **la route du Porteau.**

A la sortie du village, sur votre gauche, vous remarquerez le **Moulin** dont on peut encore apercevoir le bief (bras de la rivière "Auxance" dévié pour alimenter le moulin en eau) et plus loin un petit lavoir et une source.

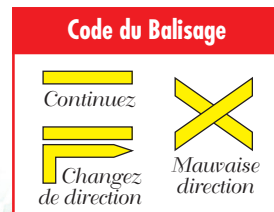
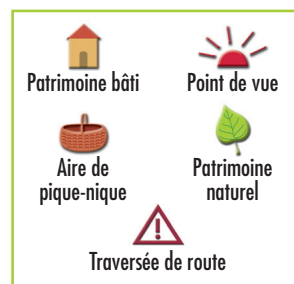
Prendre sur votre gauche une allée de beaux châtaigniers, greffés à l'époque pour la production de bogues, qui surplombe deux étangs. Rejoindre **Fougerit** (nom qui vient de "fougères") sur votre gauche.

A la sortie de **Fougerit** prendre à droite pour rejoindre **l'Auxance**, traversez sur la passerelle. A partir de **Fougerit** et jusqu'au pont de **Villeneuve** (en aval), a été instauré par **l'association des pêcheurs de l'Auxance** en Gâtine, un parcours de pêche dit "no-kill". Sur cette portion de rivière (de première catégorie piscicole), les pêcheurs s'engagent à remettre à l'eau les poissons pêchés afin de préserver les espèces présentes et de redynamiser la colonisation de **l'Auxance** par les salmonidés (famille des truites..).

Remonter par **la Liègerie** d'où vous apercevrez **le château de l'Épinay.**

Un chemin sur votre gauche bordé de magnifiques arbres "têtard" vous permet de rejoindre le gué de **Fondmarin** pour traverser le **Magot (appelé localement La Magotte).** Prendre à gauche sur la route et passer devant le château de **l'Épinay.** Suivre la route jusqu'à **Touchebure** où vous retraverserez **le Magot** avant de continuer sur votre droite.

Après avoir traversé la route communale, au bout du chemin prendre à droite (où vous rejoindrez **le circuit de l'Abbaye**) et ensuite à gauche pour revenir à votre point de départ.



Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **le site Natura 2000 du "ruisseau du Magot"**

Le site Natura du Magot s'inscrit dans le réseau Natura 2000. Ce réseau européen vise à préserver la diversité biologique en maintenant un état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire. Le site Natura 2000 du Magot, d'une superficie de 241 hectares, abrite des ruisseaux aux eaux courantes de bonne qualité et bien oxygénées. Ces ruisseaux de Gâtine accueillent des espèces remarquables au niveau européen : écrevisses à pattes blanches, deux espèces de poissons : le chabot et la lamproie de Planer et une espèce de libellule : l'agrion de mercure, de 2 espèces de chauve-souris : la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein.

- **des gués ou caillebotis ;**
- **des barrières caractéristiques de Gâtine ;**
- **de nombreuses espèces animales et végétales ;**
- **le château de L'Épinay.**

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre deux-sevres.ffrandonnee.fr
Tél. 05 49 96 11 75
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65



L'Auxance et le Magot

Les vallées de l'Auxance et du Magot se rejoignent dans un paysage verdoyant et ombragé, permettant un parcours très agréable en été. Le site du "ruisseau du Magot" s'inscrit dans le réseau Européen Natura 2000.

Accès : par la D121 Vasles-La Ferrière

Départ : petit parking à droite à 500 m au nord de la Coursaudière

Distance : 11 km 200

Durée : 2 h 45

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres